



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

332. Temple. Église.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60132](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60132)

Où il n'y a point de probité, il n'y a point de *religion*. Qui manque de respect pour les Temples, manque de *piété*. Point de *dévotion* sans attachement au culte des autels.

332. TEMPLE. ÉGLISE.

Ces mots signifient un édifice destiné à l'exercice public de la religion. Mais *Temple* est du style pompeux : *Eglise*, du style ordinaire, du moins à l'égard de la Religion Romaine ; car, à l'égard du paganisme & de la religion protestante, on se sert du mot de *Temple*, même dans le style ordinaire, au lieu de celui d'*Eglise*. Ainsi l'on dit le *Temple* de Janus, le *Temple* de Charenton, l'*Eglise* de Saint Sulpice.

Temple paroît exprimer quelque chose d'auguste, & signifier proprement un édifice consacré à la Divinité. *Eglise* paroît marquer quelque chose de plus commun, & signifier particulièrement un édifice fait pour l'assemblée des fideles.

Rien de profane ne doit entrer dans le *Temple* du Seigneur. On ne devrait permettre dans nos *Eglises*, que ce qui peut contribuer à l'édification des Chrétiens.

L'esprit & le cœur de l'homme sont les *Temples* chéris du vrai Dieu, c'est-là qu'il veut être adoré ; en vain on fréquente les *Eglises*, il n'écoute que ceux qui lui parlent dans leur intérieur.

Les *Temples* des faux Dieux étoient autrefois des asyles pour les criminels : mais c'est, ce me semble, déshonorer celui du Très-haut, que d'en faire un refuge de malfaiteurs. Si l'on ne peut apporter à l'*Eglise* en esprit de recueil-

ment, il faut du moins y être d'un air modeste, la bienséance l'exige, ainsi que la piété.

333. APOTHÉOSE. DÉIFICATION. (N.)

L'*apothéose* est la cérémonie par laquelle les Empereurs romains étoient, après leur mort, transmis au nombre des Dieux; c'est sur cette idée que quelqu'un a fait l'*apothéose* de mademoiselle de Scudéri, & que nous canonisons nos Saints.

La *déification* est l'acte d'une imagination superstitieuse & craintive, qui suppose la Divinité où il n'y a que la créature, & qui en conséquence lui rend un culte de religion. Les hommes, avant la rédemption, *déifioient* tout, jusqu'aux bœufs & aux oisons.

334. RENONCER. RENIER. ABJURER.

On *renonce* à des maximes & à des usages qu'on ne veut plus suivre, ou à des prétentions dont on se désiste. On *renie* le maître qu'on sert, ou la religion qu'on avoit embrassée. On *abjure* l'erreur dans laquelle on s'étoit engagé, ou dont on faisoit profession publique.

Philippe V a *renoncé* à la Couronne de France. S. Pierre a *renié* Jesus-Christ. Henri IV a fait *abjuration* du calvinisme.

Abjurer se dit toujours en bonne part, c'est l'amour de la vérité & l'aversion du faux, ou du moins de ce que nous regardons comme tel, qui nous engage à faire *abjuration*. *Renier*, s'emploie toujours en mauvaise part; un libertinage outré, ou un intérêt criminel, fait les renégats. *Renoncer* est d'usage de l'une & de l'autre façon, tantôt en bien, tantôt en mal: le